



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Vallourec

Question orale n° 232

## Texte de la question

Mme Muguette Jacquaint attire l'attention de M. le ministre de l'industrie, des postes et télécommunications et du commerce extérieur sur le fait que trois importants producteurs de tubes en Europe, Dalmine (Italie), Mannesmannrohren (Allemagne), Vallourec (France), ont décidé de réunir leurs activités tubes sans soudure. A l'issue de la procédure réglementaire, la Commission européenne a émis de nombreux arguments contre ce projet et demande des informations complémentaires. Dans un contexte de surcapacité dans la production mondiale de tubes inox, l'appréciation de Bruxelles peut conduire à un refus prochain. Dans une telle hypothèse, l'usine Montburd Inox, filiale de Vallourec, supprimerait 428 emplois. Ce qui est en cause, c'est l'indépendance de notre pays pour une production concernant directement l'équipement des centrales nucléaires. N'est-il pas possible de parvenir à un accord qui respecte les intérêts des pays, des entreprises et des salariés concernés ? Il lui demande ce que compte faire le Gouvernement pour impulser un débat avec les salariés de l'usine et les élus, pour favoriser des accords de coopération mutuellement avantageux.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Jacquaint Muguette](#)

**Circonscription :** - COM

**Type de question :** Question orale

**Numéro de la question :** 232

**Rubrique :** Siderurgie

**Ministère interrogé :** industrie, postes et télécommunications et commerce extérieur

**Ministère attributaire :** industrie, postes et télécommunications et commerce extérieur

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 8 décembre 1993, page 7287

**Réponse publiée le :** 10 décembre 1993, page 7360

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 8 décembre 1993